

## Présentation du ressort de la cour d'appel de Bordeaux

### Caractéristiques

**3 départements**  
(Charente, Dordogne et Gironde)  
**2 375 000 habitants**

1 cour d'appel  
5 tribunaux de grande instance  
8 tribunaux d'instance  
5 conseils de prud'hommes  
5 tribunaux de commerce

### Effectifs réels

#### Ressort de la cour d'appel

178 magistrats du siège  
59 magistrats du parquet  
648 personnels de greffe, dont 19 placés

#### Cour d'appel juridiction

47 magistrats du siège, dont 7 placés  
13 magistrats du parquet, dont 4 placés  
69 personnels de greffe

### Budget

#### Ressort de la cour d'appel (dotation)

Fonctionnement : AE = 9 229 647 € / CP = 9 648 611 €  
Frais de justice : AE = 11 390 589 € / CP = 12 193 374 €

#### Cour d'appel juridiction

Fonctionnement : AE = 530 595 € / CP = 525 525 €  
Frais de justice : AE = 412 632 € / CP = 448 805 €

## Ressort de la cour d'appel de Bordeaux



### Légende

Réseau judiciaire	Ressorts judiciaires	Limite administrative
Tribunal de grande instance	Limite du ressort d'un TGI	Une couleur par département
Tribunal d'instance	Limite du ressort d'un TI	
Tribunal de commerce		
Conseil de Prud'Hommes		
Maison de justice et du droit		

Au 1<sup>er</sup> janvier 2019, création de pôles sociaux au sein des tribunaux de grande instance d'Angoulême, de Bordeaux et de Périgueux, qui traiteront les contentieux préalablement traités par le Tribunal du Contentieux de l'Incapacité (TCI) de l'ancienne région Aquitaine, les Tribunaux des Affaires de Sécurité Sociale (TASS) et les Commissions Départementales d'Aides Sociales (CDAS) d'Angoulême, de Bordeaux et de Périgueux.



Cour d'appel de Bordeaux  
Place de la République CS 11101  
33001 BORDEAUX cedex



© Gilles BOMMELAERE

## Audience solennelle de rentrée

Le 11 janvier 2019 à 11h00  
Salle Montesquieu

